

Public

Secrétaire, chef d'entreprise, responsable informatique, juriste... ou toute personne ayant besoin de maîtriser les principaux aspects de la RGPD.

Prérequis

Avoir une bonne culture de l'entreprise et maîtriser l'outil informatique.

Objectifs du stage

La formation **RGPD - MISE EN CONFORMITÉ** a pour objectifs de :

- Comprendre la législation relative à la protection des données.
- Maîtriser et appliquer les principaux aspects à mettre en œuvre en vue d'une mise en conformité de sa structure.

Durée

1 jour

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en cyber-sécurité. Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

CONTENU DU PROGRAMME

La formation sur le **RGPD - mise en conformité** est une opportunité incontournable pour tout professionnel souhaitant maîtriser les principes et les pratiques nécessaires pour assurer la conformité de son entreprise au Règlement Général sur la Protection des Données.

Grâce à cette formation, les participants apprendront à naviguer à travers les exigences juridiques complexes du RGPD, à mettre en œuvre des mesures de sécurité efficaces pour protéger les données personnelles, et à élaborer des politiques et des procédures conformes aux normes en vigueur.

En s'inscrivant à cette formation, ils acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour garantir la conformité de leur organisation et éviter les risques liés aux violations de la vie privée et à d'autres infractions au RGPD.

PROGRAMME DE FORMATION

RGPD ET LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

- ▶ Introduction.
- ▶ Le RGPD, un atout pour votre structure.
- ▶ Les données à caractère personnel et leurs traitements.
- ▶ Les différents acteurs du RGPD : Le responsable du traitement, le DPO et les sous-traitants.
- ▶ Cadre d'application du RGPD.

LA GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES AU SEIN DE L'ENTREPRISE :

- ▶ Quels objectifs.
- ▶ Les cadres légaux permettant le traitement des données personnelles.
- ▶ Cas pratique : cartographier les traitements existants et rédiger le registre des traitements.

LES AUTRES ENJEUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE :

- ▶ La captation des données.
- ▶ Les données sensibles et le renforcement de leurs protections.
- ▶ La conservation des données dans le temps.
- ▶ Les obligations de sécurité.
- ▶ L'encadrement des transferts de données hors de l'UE et les services Cloud.
- ▶ Cas pratique : identifier dans un registre, les points de vigilance et les points de non-conformité.

LE REGISTRE DES TRAITEMENTS :

- ▶ Questions sur les données enregistrées.
- ▶ Relecture et analyse d'un registre des traitements.

INFORMATION ET DROITS DES PERSONNES :

- ▶ Les obligations de transparence.
- ▶ Les droits des personnes à accéder, modifier ou supprimer les données collectées.
- ▶ Les nouveaux droits des personnes : la portabilité, la limitation du traitement, les traitements automatisés.
- ▶ Cas pratique : vérification des mentions sur les sites internet, réseaux sociaux et formulaires.

SENSIBILISATION ET DROITS DES SALARIÉS :

- ▶ La sensibilisation des salariés au RGPD.
- ▶ Les droits et limites des salariés pour accéder aux traitements de leurs données.
- ▶ Les enjeux de géolocalisation, vidéosurveillance, de confidentialité des données, etc...

RESPONSABILISER SES SOUS-TRAITANTS :

- ▶ Vérification de la bonne connaissance du RGPD auprès des sous-traitants.
- ▶ Cas pratique : cartographie des sous-traitants de l'entreprise et vérification de leur connaissance du RGPD.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

LES AUTRES OUTILS DE MISE EN CONFORMITÉ DU RGPD :

- ▶ Améliorer et documenter les process de l'entreprise.
- ▶ Nomination d'un délégué à la protection des données (DPO) ou pas ?
- ▶ AIPD – Analyse de l'Impact relative à la Protection des Données ?

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur RGPD - mise en conformité

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation RGPD - mise en conformité ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](https://opco.ep.fr) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](https://atlas.opco.fr) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](https://fif.pl.fr) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](https://afdass.com) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément

Formation RGPD - mise en conformité dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

